

Dans le cadre du Plan de Formation National, suite à l'assassinat du professeur Samuel Paty en octobre 2020, une **formation obligatoire à la laïcité** se déploie dans toutes les académies de France sur cinq ans. Tous les personnels employés par Éducation nationale (enseignants, AED, personnels administratifs...) devront à terme avoir bénéficié de cette formation dans toutes les écoles et dans tous les collèges, lycées de France.

La formation laïcité sera dispensée aux personnels du collège Jean Monnet les lundi 22 et mardi 23 mai prochains (la moitié des personnels le premier jour, l'autre moitié le second).

Par conséquent, malgré une recomposition des emplois du temps, **l'organisation sera fortement impactée ces deux jours**. Toutefois, **des cours seront maintenus** (consulter PRONOTE) sauf exceptions.

Néanmoins, l'aide aux devoirs du soir sera annulée.

Les élèves pourront être accueillis au collège s'ils n'ont pas cours.

Le service de demi-pension demeurera fonctionnel.

Nous sommes bien conscients des désagréments occasionnés et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser,

Bien cordialement,



Le Principal
J. MATHIEU